



COMPÉTITIVITÉ : LE COMBAT DE LA FILIÈRE POMMES FRANÇAISES POUR RESTER SOUVERAINE

UNE FILIÈRE ENCORE SOUVERAINE MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

CHIFFRES CLEFS



TAILLE MOYENNE DES
EXPLOITATIONS ARBORICOLES
ADHÉRENTES DE L'ANPP* (2024)
19,8 hectares⁽²⁾

SURFACE DE PRODUCTION

37 459 hectares⁽²⁾

La surface en production, qui était de 37 300 hectares en 2021, a été divisée par deux depuis 1992⁽³⁾



RÉCOLTE 2024

1 426 000 tonnes⁽¹⁾

soit 5 % de moins qu'en 2023, mais conforme à la moyenne triennale



La France est passée d'un rendement par hectare de :
42 tonnes en 2010 à 35 tonnes en 2022⁽³⁾



EXPORTATION

301 321 tonnes en 2023-2024
257 494 tonnes en 2022-2023
301 289 tonnes en 2021-2022

IMPORTATION

120 254 tonnes
en 2023-2024 dont 70 545 tonnes à destination de l'industrie

98 770 tonnes
en 2022-2023 dont 62 618 tonnes à destination de l'industrie



Achat de

17,1 kg
par ménage
et par an

(moyenne 2019 à 2022)

Sources : (1) Chiffres de l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP)
(2) Chiffres Agreste
(3) Rapport sénatorial « compétitivité de la Ferme France, 2022 »

UNE FILIÈRE FRAGILISÉE ET CONFRONTÉE À PLUSIEURS DIFFICULTÉS DANS UN CONTEXTE COMPLEXE

- ➔ **En 2024, le besoin en chiffre d'affaires par hectare dans la filière pommes a augmenté de 0,4 %.** Certains coûts, comme ceux de la main-d'œuvre, ont augmenté, tandis que d'autres, comme les fertilisants et le carburant, ont diminué. Globalement, les charges ont augmenté de 16,4 % sur les deux dernières années et de 23,7 % sur les cinq dernières années.
- ➔ **La campagne 2023-2024 n'a pas permis d'atteindre l'équilibre économique** ce qui se traduit par un frein très important dans les investissements, et notamment dans le renouvellement des vergers.
- ➔ Comme pour l'ensemble des secteurs agricoles, la filière doit également s'adapter à **l'enchaînement d'aléas climatiques** (sécheresse, gels tardifs, forte pluviométrie), et au renforcement de la présence de certains ravageurs et/ou à l'apparition de nouveaux, etc.

UNE RÉGLEMENTATION FRANCO-FRANÇAISE NE PERMETTANT PAS DE PROTÉGER LE VERGER.

LES ARBORICULTEURS ONT DE MOINS EN MOINS DE SOLUTIONS PHYTOPHARMACEUTIQUES POUR PROTÉGER LEURS VERGERS. EN CAUSE : UNE RÉGLEMENTATION FRANÇAISE PARTICULIÈREMENT RESTRICTIVE.

➔ **Le puceron cendré** est le ravageur le plus fréquemment rencontré en verger et le plus nuisible. Il envahit les arbres, pique les jeunes feuilles et peut aussi attaquer tardivement le fruit.

- Là où les arboriculteurs européens pourront intervenir jusqu'à 17,5 fois par an pour lutter contre le puceron cendré, les arboriculteurs français sont limités à 5 interventions réellement efficaces.

- Un premier insecticide, efficace pour lutter contre le puceron cendré, ne pourra plus être utilisé dès 2026 au sein de l'Union européenne.

- Deux autres insecticides pourraient constituer des alternatives à ce premier. Problème : en France, ils sont interdits d'usage depuis 2018, car considérés comme appartenant à la famille des néonicotinoïdes.

➔ **La punaise diabolique**, un insecte piqueur-suceur, est un ravageur émergent exotique, très invasif. Ses dégâts sont encore limités en France (présence en Savoie, Hautes-Alpes, progression dans le Sud de la France) mais ce ravageur suscite de grandes inquiétudes, faute de substances disponibles efficaces, et du fait que les auxiliaires couramment utilisés dans les autres pays européens sont toujours indisponibles pour les producteurs français.

➔ **Des ravageurs secondaires** (anthonomes, hoplocampes, acariens, ...) étaient autrefois contrôlés par des auxiliaires qui sont eux-mêmes de moins en moins nombreux du fait de l'usage contraint par les arboriculteurs de solutions phytopharmaceutiques non sélectives (les solutions sélectives ayant été interdites).

➔ **La tavelure**, une des principales menaces fongiques du pommier. Une des deux solutions fongicides existantes pourrait voir son usage évoluer vers des conditions d'utilisation impossibles à respecter, ne laissant qu'une seule solution pour contrôler cette maladie au champ.

Cette réduction du nombre de solutions, en l'absence d'alternative efficace, risque fortement de favoriser l'apparition de résistances.

DES SOLUTIONS COMBINATOIRES DÉJÀ MISES EN ŒUVRE



➔ **Plusieurs actions clefs dites prophylactiques**, comme le broyage des feuilles mortes à l'automne, permettent de limiter la propagation des maladies fongiques.

➔ **La confusion sexuelle** permet de lutter contre les carpocapses et les zeuzères, deux insectes ravageurs de la pomme.

➔ **L'installation de filets** pour protéger les vergers permet d'obtenir de bons résultats contre les insectes ravageurs mais représente un investissement important.

➔ **Les insectes auxiliaires**, prédateurs de ravageurs, sont un atout pour les arboriculteurs. Leur présence peut être favorisée par des bandes fleuries ou directement par des lâchers. Mais la non-sélectivité des solutions phytopharmaceutiques restantes est une problématique, par exemple pour les populations de typhlodromes introduites pour contrôler les araignées rouges.

D'AUTRE SOLUTIONS À VENIR MAIS PAS SUR LE COURT TERME

Aujourd'hui, la recherche publique est essentiellement tournée vers des solutions de biocontrôle.

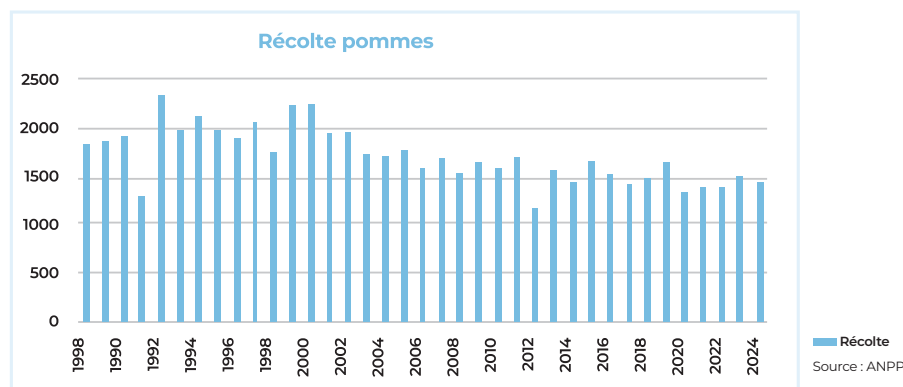
Celles-ci offrent des perspectives intéressantes mais nécessitent du temps pour leur mise au point et leur diffusion sur le terrain à large échelle. Elles ne peuvent constituer des réponses de court terme aux problématiques de la filière.

« **Le décrochage des surfaces de vergers observé l'an dernier se poursuit. Après la perte de 500 hectares l'an dernier, le bilan des plantations et des arrachages vient amputer le potentiel de production de près de 400 hectares en 2024. Aujourd'hui, ce ne sont pas des plans à 10, 20 voire 30 ans qu'il nous faut mais des mesures immédiates d'autorisation de solutions pour protéger nos vergers et pour assurer l'avenir à court terme de notre arboriculture.** »

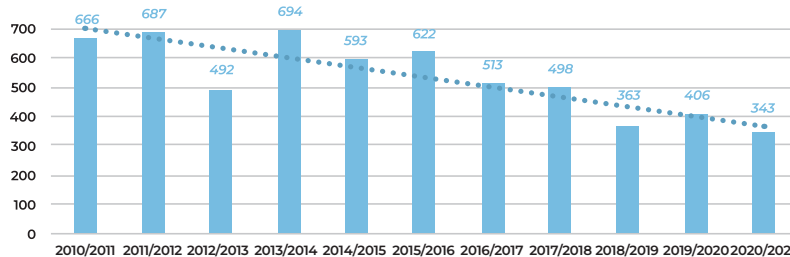
Pierre Venteau, directeur de l'Association Nationale Pommes Poires

La pomme : une filière d'excellence à l'avenir très incertain

Évolution de la production de pommes (en milliers de tonnes)



Évolution des exportations de pommes françaises (en milliers de tonnes)



La baisse de la production française de pommes et des volumes exportés sont des données préoccupantes et résultent de plusieurs facteurs : baisse de la compétitivité de la filière face à ses concurrents européens et extra-européens, politiques publiques favorisant la « montée en gamme » au détriment de l'export, réglementations trop contraignantes, absence de visibilité économique et réglementaire, etc. Graphiques extraits du rapport sénatorial « Compétitivité de la ferme France », 2022

Source : ANPP, Gefel et FNFP

